

<b>Zeitschrift:</b>	Vox Romanica
<b>Herausgeber:</b>	Collegium Romanicum Helvetiorum
<b>Band:</b>	14 (1955)
<b>Artikel:</b>	A propos de la syntaxe des interrogatifs quel et lequel en français moderne
<b>Autor:</b>	Glättli, H.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-14831">https://doi.org/10.5169/seals-14831</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos de la syntaxe des interrogatifs *quel* et *lequel* en français moderne

Dans son *Dictionnaire de la langue française*, tome IV, paru en 1874, Littré, dans la *Remarque* qui suit l'article consacré à *quel*, *quelle*, dit que «le sens de *quel* est devenu très-confus». Plattner, après avoir discuté les différents emplois de *quel* et de *lequel*, n'hésite pas à écrire<sup>1</sup>: «Man sieht hieraus, wie sehr Littré recht hat, wenn er *quel* als eines der dunkelsten, vieldeutigsten Wörter der französischen Sprache bezeichnet».

Or, quand on consulte sur ce point les grands ouvrages de syntaxe auxquels on a coutume de recourir tels que ceux de Lerch, Nyrop, Damourette-Pichon et Grevisse, leur lecture ne laisse pas d'être décevante. Les uns ont l'air d'ignorer qu'il y a là matière à réflexion (Lerch, Damourette-Pichon), les deux autres traitent ce problème complexe beaucoup trop sommairement. Nyrop, t. V, p. 365-367, ne dépasse guère ce que dit le *DAC*. 8, abstraction faite de quelques exemples médiévaux. Quant à l'ouvrage de Grevisse<sup>4</sup>, Gembloux-Paris 1949, qui passe à juste titre pour un des mieux informés, il consacre à *quel* tout juste un paragraphe de 6 lignes (§ 442), auxquelles il faut ajouter une remarque de grammaire historique qui fait suite au § 577. Les seuls ouvrages qui apportent des matériaux plus ou moins riches, bien classés sont ceux de K. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, t. I, *Les pronoms*, Paris 1928, p. 310 s., G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, t. I, Paris 1935, p. 350 s. et Ph. Plattner, *Grammatik der französischen Sprache für den Unterricht*<sup>3</sup>, Freiburg 1912, p. 205 s., *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache*,

---

<sup>1</sup> PH. PLATTNER, *Grammatik der französischen Sprache für den Unterricht*<sup>3</sup>, Freiburg 1912, p. 206.

3. Teil, 2. Heft, Freiburg 1907, p. 142. Il est regrettable que l'ouvrage des Le Bidois, le dernier en date, ne semble avoir tiré grand profit ni des matériaux recueillis par le syntacticien danois ni de ceux de Plattner. Les paragraphes qu'ils consacrent au problème qui nous occupe auraient gagné à être plus étoffés. Cela dit, nous reconnaissions volontiers que MM. Le Bidois sont les seuls à discuter les principaux problèmes relatifs à *quel* et *lequel* avec ce sentiment de la langue auquel un critique aussi averti que M. Leo Spitzer a rendu hommage<sup>1</sup>. Le côté historique du problème a fait l'objet d'une thèse de Goëttingue, publiée en 1910<sup>2</sup>. Travail des plus méritoires qu'on lira avec fruit. Malheureusement, il n'apporte que très peu d'exemples postérieurs à 1800.

Ce qui nous a déterminé à reprendre la question, c'est que nous sommes convaincu que, malgré ce qu'en disent Sandfeld, Plattner et MM. Le Bidois, certains points demandent à être précisés.

Pour voir un peu clair dans les fonctions multiples de *quel* et de *lequel* – fonctions qui empiètent en partie les unes sur les autres – il est indispensable, croyons-nous, de commencer par délimiter à l'aide d'exemples appropriés celles du nominal *lequel*.

Il convient de noter d'abord – c'est M. Joseph Hanse, dans son *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Paris-Bruxelles 1949, p. 408<sup>3</sup>, qui a eu le mérite d'y insister – que *lequel*, en français moderne, sert d'interrogatif alternatif: il implique choix entre au moins deux personnes ou deux choses ou deux groupes de personnes ou de choses. Le nom qui désigne ces personnes ou ces choses est soit exprimé dans le discours, avant ou après le pronom, soit impliqué par le contexte. C'est de lui que le pronom tire son genre<sup>4</sup>. Ferdinand Brunot fait remarquer que c'est en 1657 que l'Anonyme veut que *lequel* soit «réservé pour

<sup>1</sup> VRom. 6, 276s.

<sup>2</sup> OTTO RICHTERS, *Zur hist. Syntax von interrogativem quel*, Göttingen 1910, 132 pages.

<sup>3</sup> Voir le compte rendu substantiel dû à M. A. BOTTEQUIN, paru dans *RBPH* 1951, 296–310.

<sup>4</sup> Nous empruntons cette définition à G. MICHAUT et P. SCHRICKE, *Grammaire française*, Paris 1934, p. 392.

faire partition ou election entre plusieurs»<sup>1</sup>. Notons que ce mot paraît avoir été d'abord employé en phrase d'interrogation indirecte: «Il ne sevent li quels d'els la veintrat» = Lequel des deux vaincra? Ils ne savent (traduction J. Bédier). *Chanson de Roland* 735<sup>2</sup>. Il en est venu assez vite à marquer l'interrogation directe.

a) *Lequel* en relation avec un complément introduit par *de* ou *d'entre*; ce complément peut précéder ou suivre.

Toutefois il ne put deviner lequel des quatre généraux était le maréchal Ney.

Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, t. I, Skira, Genève, s. d., p. 66. Je ne sais lequel de nous deux prononça le premier le mot de brigandage.

Edmond About, *Le roi des montagnes*, Hachette, Paris 1895, p. 3. La foule s'attroupa, comme d'usage, applaudissant, riant, prenant parti pour l'un ou pour l'autre, et curieuse de savoir lequel des deux aurait le dernier mot.

Edmond About, *Le dix-neuvième siècle*, Ollendorff, Paris 1892, p. 65. Dites lequel a raison, de mon adversaire ou de moi?<sup>3</sup>

Edmond About, *Madelon*, Hachette, Paris 1863, p. 435. Deux abîmes s'ouvriraient devant Gauvain. Perdre le marquis? ou le sauver? Il fallait se précipiter dans l'un ou dans l'autre. Lequel de ces deux gouffres était le devoir?

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, t. III, Michel Lévy frères, Paris 1874, p. 225

— Oh! Marguerite ... laquelle de nous deux doit demander pardon à l'autre?

Claude Farrère, *Job*, Siècle XX, Flammarion, Paris 1949, p. 118. L'autre question est celle-ci: «De la peinture de Maurice Denis ou de celle de Rouault, laquelle vous semble le plus chargée de sens religieux, et pourquoi?»

*France Illustration*, 16 février 1952, p. 164.

<sup>1</sup> F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. III, 2<sup>e</sup> partie, Paris 1911, p. 517. — Au XVI<sup>e</sup> siècle, *quel* et *lequel*, dans la fonction qui nous occupe, sont encore confondus. Cf. l'exemple tiré d'Amadis Jamyn cité par Brunot au bas de la p. 517.

<sup>2</sup> Cf. en outre: *Chanson de Roland*, 1386–1387, 2553, 2567.

<sup>3</sup> Sur l'origine de la préposition *de* devant chacun des termes d'une alternative cf. O. SCHULTZ-GORA, *Zur Geschichte und Entwicklung der Ausdrucksweise in Laquelle prèfères-tu d'Athènes ou de Rome?* ASNS 157 (1930), 241–250, et K. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, t. VI, Copenhague 1930, p. 101, Remarque.

On ne peut s'empêcher de se demander: Auxquels de ses contemporains s'en prend-il?

Julien Benda, *Introduction au Dictionnaire philosophique* de Voltaire, Garnier, Paris, s.d., p. XIX.

De ces deux livres, lequel préférez-vous?

Joseph Hanse, *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexico-logiques*, Paris-Bruxelles 1949, p. 408.

Choisissez lequel d'entre nous vous voulez pour compagnon.

*DAc* au mot *lequel*.

b) Le complément partitif est impliqué par le contexte.

Nature nous descouvre cette confusion: les peintres tiennent que les mouvemens et plis du visage qui servent au pleurer, servent aussi au rire. De vray, avant que l'un ou l'autre soyentachevez d'exprimer, regardez à la conduicte de la peinture: vous estes en double vers lequel c'est qu'on va. Et l'extremité du rire se mesle aux larmes.

Montaigne, *Essais* II, XX, éd. Pierre Villey, Alcan, Paris 1922, p. 464 (cité par Damourette-Pichon, t. IV, § 1419)

Il répondit joliment aux filles de la Reine, qui vouloient qu'il dît laquelle il trouvoit la plus belle.

Tallemand des Réaux, *Historiettes*, Scudéry, t. X, p. 139 (cité par Damourette-Pichon, t. IV, § 1419).

Et si je compare ma vie à la tienne, je ne saurais dire laquelle est préférable en soi.

Anatole France, *Thaïs*, Calmann-Lévy, Paris 1939, p. 175.

Entre les cinq Françaises que je viens d'évoquer, si l'on me demande laquelle serait le plus déconcertée en lisant Elizabeth Bowen, je parierai pour l'auteur de *La Princesse de Clèves*.

René Lalou, *Les Nouvelles Littéraires*, 10 juillet 1952, p. 3.

c) *Lequel* au sens neutre.

Or lequel vaut mieux d'être le chien de Tamerlan ou son sujet? Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, t. II, Garnier, Paris, s.d., p. 107.

Ça lui monte tout à coup jusqu'à la gorge comme s'il allait être obligé d'éclater de rire ou de se mettre à sangloter – il ne sait pas lequel des deux.

André Lichtenberger, *Mon petit Trott*, p. 222 (voir Sandfeld I, p. 311).

Lequel préférez-vous, partir ou rester? *DAc* au mot *lequel*.

On ne sait trop lequel est le plus bête... de se figer dans la routine des choses ou d'en prendre aveuglément le contre-pied.

Georges Courteline, *La philosophie de G. Courteline*, p. 23 (voir Sandfeld I, p. 311).

Car, lequel est le plus aisé, de dire: Tes péchés sont pardonnés, ou de dire: Lève-toi, et marche?  
*Evangile selon S. Matthieu 9, 5.*

Notons que ces tournures de phrase datent. Parmi les exemples cités, seul celui emprunté à Lichtenberger paraît vivant. En effet, l'Académie ajoute à son exemple la remarque: On dit plutôt: que préférez-vous? Nous verrons plus loin comment la langue moderne supplée à *lequel* neutre qui a vieilli.

d) *Lequel* employé d'une façon absolue. Il se rapporte à un nom qui précède immédiatement.

Dans ces conditions, il n'y a qu'un parti à prendre, et vous savez lequel?

Pierre Benoit, *Axelle*, Albin Michel, Paris 1928, p. 174.

Il y a des forces, Lucius, infiniment plus puissantes que la raison et que la science. – Lesquelles? demanda Cotta.

Anatole France, *Thaïs*, Calmann-Lévy, Paris 1939, p. 215–216.

Il résulte de ce qui précède que *lequel* n'a somme toute qu'une fonction: celle d'introduire une question qui porte sur un choix qu'il s'agit de faire entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. Or, cette fonction, il ne la possède pas sans partage. De nombreux concurrents lui disputent son domaine. Cette lutte n'a pas toujours tourné à l'avantage de *lequel*. Voilà ce qui explique les incertitudes et les flottements de l'usage dont nous parlerons plus loin. Nous allons maintenant passer en revue les principaux concurrents.

1<sup>o</sup> *Quel* en fonction de nominal suivi d'un complément introduit par de<sup>1</sup>.

Il cite des exemples affreux de barbarie instinctive ou organisée; on ne sait quelle des deux mérite le plus d'horreur<sup>2</sup>.

André Théhive, *Écrits de Paris*, octobre 1951, p. 105–106.

<sup>1</sup> Puisque ce fait intéresse en premier lieu la langue du XVII<sup>e</sup> siècle, nous renvoyons à l'ouvrage de A. HAASE, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, traduite par M. Obert, Picard, Paris 1898, p. 91. Les exemples de *quel* en fonction de nominal cités par Haase peuvent être complétés pour le XVIII<sup>e</sup> siècle par un exemple emprunté à Crébillon fils. Cf. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. VI, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> partie, Paris 1933, p. 1656.

<sup>2</sup> Sans doute ne s'agit-il ici que d'un archaïsme qui, sous la plume d'un Abel Hermant, n'aurait pas détonné.

2<sup>o</sup> *Qui* au lieu de *lequel de*<sup>1</sup>.

Les deux fers s'abaissèrent à la fois; le combat était terminé sans qu'il me fût possible de décider qui des deux champions avait été le premier blessé<sup>2</sup>.

Gabriel Ferry, *Scènes de la vie mexicaine*, Lecou, Paris 1855, p. 322.  
Si j'ordonnais à un général de voler d'une fleur à l'autre à la façon d'un papillon, ou d'écrire une tragédie, ou de se changer en oiseau de mer, et si le général n'exécutait pas l'ordre reçu, qui, de lui ou de moi, serait dans son tort?

Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Gallimard, Paris 1946, p. 39–40.

A cet égard, on peut se demander qui, de la France et de l'Allemagne, aura été la plus obstinée.

André Thérive, *Écrits de Paris*, mai 1952, p. 111.

Eh! bien, le dolorimètre ... Sans doute est-il instructif de savoir qui souffre le plus, du monsieur tordu par une rage de dents ou de la dame assommée par une migraine.

Paul Chaponnière, *Journal de Genève*, 1<sup>er</sup> juillet 1953, 1<sup>re</sup> page  
Il est impossible de décider, aujourd'hui, qui des deux anti-communismes a raison, même en acceptant les prémisses communes, puisque seul l'avenir en décidera.

*Bulletin critique du livre français*, t. VIII (1953), p. 598.

Demain dimanche, le second tour des élections en Seine-et-Oise sera suivi avec passion par tous les Français. On se demande qui l'emportera de M. Stil (communiste) ou de M<sup>me</sup> Peyroles (MRP).  
*Journal de Genève*, 13/14 mars 1954, p. 14.

3<sup>o</sup> *Quel* et *ce qui* au sens de *lequel* neutre.

Un rayon du matin était sur son berceau; il eût été difficile de dire quel était le plus rose, du pied de Georgette ou de l'aurore.

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Paris 1874, p. 6.

<sup>1</sup> Dans leur *Essai de Grammaire de la langue française*, tome IV, § 1419, DAMOURETTE-PICHON essayent d'établir une distinction entre *lequel* et *qui*. Selon eux, *lequel* exprime une limitation de l'interrogation à un domaine déterminé. Cette distinction apparaît vaine quand on compare les deux exemples de G. FERRY et de A. DE SAINT-EXUPÉRY aux deux exemples que DAMOURETTE-PICHON empruntent à la *Chanson de Roland*.

<sup>2</sup> L'auteur du *Coureur des bois* passe pour un écrivain du second ou du troisième rayon. La conspiration du silence faite autour de son nom est sans doute imméritée. Qu'on lise ce que dit au sujet de la langue de Ferry un critique aussi peu suspect d'indulgence que J. BARBEY D'AUREVILLY dans *Voyageurs et romanciers*, Le-mére, Paris 1908, p. 18.

Entre faire mourir sans souffrir, ou faire souffrir sans mourir, comme disait Tarde, on peut se demander légitimement ce qui est le plus inhumain et le plus dur.

Jean Graven, professeur de droit pénal à l'université de Genève, dans la *Revue de Suisse*, 20 janvier 1952, p. 96.

On ne saurait dire ce qui l'emportait dans Lessing, du talent ou de la volonté.

Plattner, *Grammatik der französischen Sprache*, Freiburg 1912, p. 379.

4<sup>o</sup> *Quel* au lieu de *lequel* employé d'une façon absolue.

Le temps d'autres choses semblait venu. Quelles? Ah! qui l'eût pu dire?

René Boylesve, *Le Médecin des dames de Néans*, Calmann-Lévy, Paris 1909, p. 153.

Il se retrouva sur le balcon comme tout à l'heure, le cœur battant, le corps agité, une grande force inconnue, comme une source récemment jaillie, réclamant un épanchement, une action. Quelle? il ne savait<sup>1</sup>. *ib.*, p. 129.

«Des ennuis. J'ai envie d'une femme, – qui ne veut pas.

J'ai envie de deux femmes ... – Quelles?»

Claude Farrère, *Les Civilisés*, Ollendorff, Paris 1916, p. 145.

Depuis la dernière exposition coloniale, le mot [zoo] est devenu d'usage courant, alors qu'il ne servait jadis qu'à désigner les jardins zoologiques de l'étranger. Mais quels?<sup>2</sup>

André Thérive, *Les Nouvelles Littéraires*, 28 avril 1934. (Voir Grevisse, p. 426.)

Si l'on doit convenir que les faits cités jusqu'ici sont d'une importance fort relative – à l'exception peut-être de *qui*, *lequel*, quoi qu'en disent Brunot-Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*<sup>3</sup>, Masson, Paris 1949, p. 525 et MM. Le Bidois, I, p. 354, semble jouir d'une réelle faveur en langue moderne – il en va autrement du cas dont nous allons parler maintenant.

5<sup>o</sup> *Quel* en fonction d'attribut.

Sur un large front, *quel* pénètre dans les positions qui appartiennent en propre à *lequel*. En forçant un peu la note on pourrait

<sup>1</sup> SANDFELD, *Syntaxe*, I, p. 314, dit que *quel* s'emploie de cette façon dans le langage très familier. Cette remarque ne peut s'appliquer qu'à l'exemple emprunté à FARRÈRE mais non aux trois autres.

<sup>2</sup> Cet exemple, le troisième emprunté à cet écrivain, fait croire que M. ANDRÉ THÉRIVE, évite de se servir de *lequel* interrogatif.

dire que le français répugne à faire suivre *lequel* du verbe être. Grâce à *quel* attribut servant à questionner sur la nature, la qualité ou l'identité (p. ex. quel est ce livre que vous lisez), *quel* attribut au sens usurpé sur *lequel* a réussi à s'établir solidement dans les positions de celui-ci. Le curieux, c'est que cet aspect du problème ait été complètement laissé dans l'ombre par MM. Le Bidois! Parmi leurs exemples on n'en relève pas un seul avec *quel* au sens qui nous occupe ici. Seuls Sandfeld et Plattner accordent à ce fait l'attention qu'il mérite. En ce qui concerne leurs matériaux relatifs à *lequel* suivi de être, ils sont nettement insuffisants, ainsi que nous allons voir.

Pour montrer l'importance de ce fait de grammaire assez généralement ignoré des grammaires scolaires publiées tant en France qu'à l'étranger, nous croyons bon de publier les exemples que nous avons recueillis<sup>1</sup>. Nous les ferons suivre des exemples avec *lequel*, fort peu nombreux.

Les épigrammes me semblent dignes de la bonne antiquité. Mais à votre avis quelle est la plus ancienne des deux?

Guez de Balzac, *Diss., crit., XXII.* (Voir Haase, p. 91.)

Etats, Gouvernements. Quel est le meilleur?

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Garnier, Paris, s. d., p. 256.

Les deux héros, aux champs de la valeur, Laissaient douter quel était le plus brave.

Charles-Hubert Millevoye (1782–1816), *Charlemagne à Pavie*, I, p. 162 (cité par Damourette-Pichon, t. IV, § 1422).

«Tu as ta manière d'aimer, et moi la mienne; ne cherchons pas quelle est la meilleure: aimons-nous».

Edmond About, *Tolla*, Hachette, Paris 1855, p. 124.

Presque tous les princes du moyen âge se faisaient soigner par des juifs, parce que les juifs étaient alors, comme aujourd'hui, studieux entre tous les hommes; aucun despote, petit ou grand, ne s'avisa de dire à son médecin: «Faites-vous baptiser, mon ami, pour me prouver votre reconnaissance». Le juif n'eût pas manqué de répondre: «Eh! seigneur, quel est l'obligé de nous deux?»

Edm. About, *Le dix-neuvième siècle*, Ollendorff, Paris 1892, p. 73<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On pourra les compléter par ceux que fournissent SANDFELD et PLATTNER. Seuls ceux de SANDFELD faciles à contrôler sont tirés d'auteurs du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception d'un exemple emprunté à A. DAUDET.

<sup>2</sup> Ce texte est à rapprocher de l'exemple particulièrement instruc-

Mérimée sait toujours quel est le bon [trait], celui qui suffit, celui qui cerne ou qui, appuyé d'un coup, mord profondément et va loin.

Emile Henriot, *La vie littéraire, Le Monde*, 23 juillet 1952.

Entre le journaliste, qui doit écrire en quelques heures un article-erreur sur un sujet d'actualité et le lecteur-sorcier qui dispose d'un mois pour tâter chaque mot de sa baguette ... quel est le plus favorisé?

*Le Figaro*, 13 avril 1953, 1<sup>re</sup> page.

Or, de tous les devoirs qui assurent le plein développement de l'âme, quel est le plus haut?

Paul Chaponnière, *Journal de Genève*, 5 novembre 1952, 1<sup>re</sup> page.

J'ai confiance que durant ce mois de retraite, ce que je dois faire se dégagera, s'imposera à moi. Quel est le meilleur?

François Mauriac, *La Table Ronde*, décembre 1953, p. 123.

*Lequel.*

C'est l'histoire de deux sœurs: l'une gagne sa vie et occupe un poste important dans une affaire d'assurance; l'autre affirme: «Notre travail à nous, c'est d'intéresser les hommes». Laquelle est la plus avisée? Laquelle trouvera le bonheur?

*Journal de Genève*, 20 décembre 1951, p. 4.

Laquelle est la plus épaisse des deux: la coquille de l'œuf, par rapport à l'œuf lui-même, ou l'écorce terrestre par rapport au magma (c'est-à-dire à la masse en fusion et non stabilisée)?

*Larousse Mensuel*, juillet 1952, p. III.

A toi de chercher lequel (de ces deux systèmes) est le mieux fondé en raison.

*Vie et Langage*, janvier 1953, p. 45.

Il est difficile de dire ce qui, dans les exemples ci-dessus, a fait opter pour la forme composée et non pour la forme simple.

*Lequel* semble mieux se maintenir quand il est pris au sens neutre. Ce tour de phrase qui, comme nous avons vu, tend à vieillir, présente le choix qu'il s'agit de faire d'une manière particulièrement explicite. Cela explique peut-être la résistance plus grande de *lequel*<sup>1</sup>.

tif cité par SANDFELD (p. 311) et emprunté à A. DAUDET: Lequel est le tué des deux? Lequel est l'assassin? *Jack, Dentu*, Paris 1881, vol. 2, p. 29. Sans doute, l'opposition très forte entre les deux attributs a-t-elle fait préférer *lequel* à *quel*. Cet exemple de DAUDET contredit ce que prétend PLATTNER (p. 205): «In Verbindung mit einem Substantiv kann natürlich nur *quel* stehen.»

<sup>1</sup> Cf. cependant l'exemple emprunté à VICTOR HUGO, p. 67.

Qui sait, de la tension laborieuse de la semaine ou du repos vivifiant du sabbat, lequel est le plus important?

Amiel, *Journal* (cité d'après Le Bidois, I., p. 354).

Lequel est le plus grand, l'or, ou le temple qui sanctifie l'or?<sup>1</sup>

*Evangile selon S. Matthieu* 23, 17 (traduction Louis Segond).

On ne sait trop lequel est le plus bête ... de se figer dans la routine des choses ou d'en prendre ... aveuglément le contre-pied.

G. Courceline, *La philosophie de G. Courceline*, p. 23 (Sandfeld, I., p. 311).

Un empereur ou la république, lequel est le plus de votre goût?

Paul-Louis Courier (cité d'après René Georgin, *Difficultés et finesse de notre langue*, André Bonne, Paris 1952, p. 182).

Voici notre conclusion. Le domaine de *lequel* en français moderne apparaît singulièrement restreint. En particulier, nous croyons discerner une forte tendance à lui préférer *quel* en fonction d'attribut tant en phrase d'interrogation directe qu'en phrase d'interrogation indirecte. Si *lequel* suivi de être se maintient par-ci, par-là, ce n'est, semble-t-il, que grâce à sa plus grande aptitude sélective. Les trois exemples de *lequel* non neutre, mentionnés ci-dessus, doivent être considérés comme des cas isolés, non représentatifs de la langue d'aujourd'hui<sup>2</sup>. Il serait souhaitable que les auteurs de grammaires françaises accordent à ce problème l'attention qu'il mérite. La plupart le passent sous silence. Il leur arrive même de se tromper sur le sens de *lequel*. Nous lisons dans une grammaire française parue à Berne ceci: «Le pronom *lequel* remplace un nom précédé de *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*. Ex.: Quelle ville est la plus grande? Laquelle est la plus grande? (*laquelle* remplace *quelle ville*).» Jacques Sublet, *Grammaire française*, Francke, Berne 1950, p. 84.

Les lignes qu'on vient de lire font justice de cette règle singulière.

Küsnacht-Zurich

*H. Glättli*

<sup>1</sup> Cf. en outre l'exemple cité à la p. 66 (*Matthieu* 9, 5).

<sup>2</sup> Il est significatif, croyons-nous, que PLATTNER, encore que ses exemples soient abondants, ne soit pas en mesure de fournir un seul exemple de *lequel* non neutre suivi de être emprunté à un écrivain français. Le seul qu'il mentionne a été fabriqué par lui-même! (Cf. PLATTNER, *Grammatik der französischen Sprache für den Unterricht*, Freiburg 1912, p. 378.)